

1. ACCUEIL
2. JDD PARIS

Statut de Paris : le maire du 16e, Francis Szpiner, "lance un appel à Hidalgo"

22h45, le 12 septembre 2020

- Par
- Bertrand Gréco

Désormais maire du 16e arrondissement, Francis Szpiner (LR), ancien avocat de Jacques Chirac, veut élaborer une proposition de loi pour "améliorer" le statut de la capitale.



Francis Szpiner, nouveau maire LR du 16e arrondissement de Paris. (Florence BROCHOIRE pour le JDD)

Partager sur :

Le ténor du barreau réalise enfin son rêve : être élu. Désormais maire du 16e arrondissement, Francis Szpiner (LR) interpelle, dans nos colonnes, la maire PS de Paris : il lui propose de travailler de concert à une modification législative du statut de la capitale, pour donner davantage de pouvoirs aux arrondissements,

notamment sur la sécurité et la propreté. Ancien avocat de Jacques Chirac, Alain Juppé (dans l'affaire des emplois fictifs de la Ville de Paris), Bernard Tapie, Mme Claude, Bokassa, SOS Attentats, il nous reçoit dans son bureau fraîchement rénové, simplement décoré d'un grand portrait de de Gaulle, et d'une photo de lui en compagnie de François Baroin, son ami et associé, et de Chirac. Dans la pièce trône aussi l'immense bureau Louis XV de son mentor, jusqu'ici exposé dans les salons de l'Hôtel de ville, qu'Anne Hidalgo lui a permis de récupérer.

Vous avez été élu maire du 16e arrondissement avec 76,2% des voix en juin dernier. Pourquoi les électeurs ont-ils préféré votre liste ?

Il y avait trois listes de droite, dont celle de la maire sortante, qui n'aurait jamais dû se représenter. Quand vous êtes à la tête d'une municipalité et qu'un seul de vos 14 adjoints vous suit, c'est que vous avez échoué. D'ailleurs, elle n'a obtenu que 3,2%. Je suis le maire le mieux élu de Paris. Le succès de notre liste est d'abord celui de Claude Goasguen, qui a marqué notre arrondissement de son empreinte. Beaucoup ont cru que le 16e pouvait basculer vers En Marche, compte-tenu des résultats aux européennes en 2019 [46% pour LREM, 24% pour LR]. Il se sont trompés : le 16e reste un arrondissement ancré à droite.

Quelles sont vos priorités ?

Le premier constat que je fais, c'est qu'il n'est plus possible de travailler sous l'actuel statut de Paris. Les mairies d'arrondissement n'existent pas juridiquement. Si demain la mairie du 16e faisait l'objet d'une dégradation, le maire que je suis n'aurait pas qualité pour déposer plainte. Je ne suis pas officier de police judiciaire, contrairement aux autres maires de France. Je n'ai pas le pouvoir de prendre des arrêtés municipaux, même dans les domaines les plus terre à terre. Bref, je n'ai autorité pratiquement sur rien, notamment en matière de propreté et de sécurité. La loi PLM, qui définit le statut de Paris, Lyon et Marseille, a 40 ans. Je ne souhaite pas démanteler la capitale, mais entre la centralisation excessive et l'autonomie totale, il y a une marge.

Que proposez-vous ?

La crise sanitaire a montré que c'est au plus près de la réalité du terrain que les décisions prises sont les meilleures. Les 15e, 20e, 18e, 19e, 13e, 17e et 16e arrondissements figurent parmi les 20 plus grandes villes de France. Le 16e est aussi peuplé que, au hasard, Le Havre. Nous, maires d'arrondissement, avons été élus mais n'avons ni les moyens juridiques ni les moyens financiers pour répondre aux attentes de nos administrés. **Anne Hidalgo** nous dit : "Je vais déconcentrer." C'est bien, mais on ne peut pas dépendre du bon-vouloir de la

maire de Paris, on ne peut se contenter de l'octroi du prince qui daigne se dessaisir de certains pouvoirs. Je lance donc un appel à la maire de Paris : travaillons ensemble, toutes tendances politiques confondues, pour tenter de trouver un consensus et d'élaborer une proposition de loi en vue d'une amélioration du statut de Paris. Si elle ne le fait pas, je demanderai à des parlementaires LR de s'y atteler.

Je veux non seulement la compétence totale de la propreté, mais aussi des moyens

Sur la sécurité, quelles prérogatives réclamez-vous ?

Aujourd'hui, la DPSP [Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection de la Ville de Paris] ne dénombre que 150 fonctionnaires pour les 16e et 17e arrondissements. Rendez-vous compte : 150 pseudo-policiers municipaux pour 330 000 habitants ! Soit moins d'une vingtaine de personnes sur le terrain par arrondissement – avec les trois-huit – pour régler les querelles de voisinage ou les incivilités dans l'espace public. En revanche, il y a 400 fonctionnaires pour les problèmes de stationnement. Je demande que la loi nous permette d'avoir une vraie police municipale sous l'autorité du maire, avec une répartition en fonction de la population, de la superficie, voire du nombre de plaintes et d'infractions enregistrées. Je les équiperai, les armerai en partie – Taser ou arme de poing –, les formerai, en adéquation avec les 300 agents de la Police nationale du commissariat du 16e. J'installerai aussi des caméras de vidéoprotection.

Le 16e souffre-t-il d'important problèmes de délinquance ?

Entre 2019 et 2020, les atteintes aux personnes ont augmenté deux fois plus dans notre arrondissement (+16,8%) que dans l'ensemble de la capitale (+8,16%). Qu'on ne me dise pas qu'il n'y a pas de problème d'insécurité dans le 16e ! Certes, il y fait bon vivre, ce n'est pas un coupe-gorge, mais nous avons une augmentation des cambriolages et des agressions, des mineurs isolés près du Trocadéro, des phénomènes de bande à la porte de Saint-Cloud... A tel point que de plus en plus de commerçants engagent des vigiles. Il ne faudrait pas que les gens en viennent à se doter de milices privées ou à faire justice eux-mêmes. Je m'inquiète d'une possible dérive.

Et pour la propreté ?

Si Anne Hidalgo déconcentre la propreté dans les arrondissements – comme elle

l'a promis – uniquement pour pouvoir dire "maintenant ce n'est plus ma faute, allez voir votre maire d'arrondissement", ça ne m'intéresse pas. Je veux non seulement la compétence totale de la propreté, mais aussi des moyens. Cela passe par une modification législative du statut de Paris. Redonner du pouvoir aux maires d'arrondissement, c'est lutter contre l'abstention. Il est urgent de revitaliser la vie démocratique dans notre pays.

On ne peut pas massacrer la place du Trocadéro, par exemple, contre l'avis des Parisiens qui y vivent

Quels autres pouvoirs revendiquez-vous ?

Je conçois que la vision architecturale s'élabore à l'échelle de Paris, mais la mairie centrale ne doit plus pouvoir passer en force : on ne peut pas massacrer la place du Trocadéro, par exemple, contre l'avis des Parisiens qui y vivent. Je ne veux pas dépouiller la maire de Paris de ses pouvoirs, je veux qu'elle les exerce différemment, qu'elle tienne compte des élus d'arrondissement. Il faut une gouvernance mieux partagée sans pour autant gripper le fonctionnement de la Ville. Quand Anne Hidalgo prétend supprimer une place de stationnement sur deux, j'entends aussi avoir mon mot à dire. Et moi, je ne suis pas dans une logique comptable.

Faut-il continuer à réduire la place de la voiture dans Paris en général et dans le 16e en particulier ?

L'automobiliste est ciblé comme l'ennemi public numéro 1 dans la lutte contre la pollution ; je pense c'est un peu plus compliqué. Avant de dresser les gens les uns contre les autres, les piétons contre les automobilistes, les motards contre les cyclistes, il faut se poser la question de l'offre alternative. L'amélioration de la qualité des transports en commun est un vrai sujet.

En attendant la décentralisation que vous appelez de vos vœux, quelles actions comptez-vous mener pour le 16e ?

Je peux faire des choses dans le domaine de la culture. Je prévois de créer un prix littéraire, un prix Balzac, à la maison du grand écrivain, avec un jury prestigieux. J'ouvrirai aussi la mairie à un maximum d'expositions et de manifestations, notamment avec des pays étrangers ; nous avons la chance de compter plus de 90 ambassades dans le 16e.

Vos projets pour le bois de Boulogne ?

D'abord, je vais demander que soit créé un conseil de quartier spécifique consacré au bois de Boulogne. Je caresse aussi l'idée qu'il soit inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, ce qui permettrait de le sanctuariser. Les gens doivent pouvoir se promener dans cet endroit magique avec leurs enfants, en sécurité, tranquillement et sans contraintes. Ce qui nous renvoie à la question de la sécurité. Je souhaite implanter un poste de police municipale dans le bois, avec une vingtaine d'agents en permanence, ainsi que de la vidéosurveillance.

Je m'engage à ne pas prendre part aux débats concernant le PSG au conseil de Paris, pour que personne ne s' imagine que les votes que je pourrais émettre seraient influencés

Comptez-vous continuer à exercer votre métier d'avocat ?

Bien sûr que j'exerce mon métier d'avocat. J'ai vu trop d'élus si économiquement dépendants de leur mandat – parce qu'ils n'avaient pas ou plus de métier – que ça les amenait à avoir une souplesse d'adaptation aux vents politiques. En plus, le métier d'avocat offre l'avantage d'être en prise avec la réalité. Mais je ne prendrai pas d'affaires qui laisseraient à penser que ma qualité d' élu viendrait perturber le cours de la justice.

Vous interdirez-vous certains types d'affaires ?

Je respecterai la loi, je ne plaiderai ni pour ni contre la commune de Paris. Je ne prendrai pas non plus des affaires qui laisseraient à penser que ma qualité d' élu viendrait perturber le cours de la justice. Il ne doit pas y avoir d'équivoque. Mais je prendrai des affaires par engagement.

Pouvez-vous être l'avocat du PSG ?

Non. Je ne suis d'ailleurs pas l'avocat du PSG, je suis l'avocat du président du club [Nasser al-Khelaïfi]. Cela dit, je m'engage à ne pas prendre part aux débats

concernant le PSG au conseil de Paris, pour que personne ne s' imagine que les votes que je pourrais émettre seraient influencés.

Rêvez-vous de devenir garde des sceaux, comme Eric Dupont-Moretti ?

Pourquoi personne ne me croit quand je dis que mon rêve dans la vie n'est pas d'être ministre de la Justice ? Eric Dupont-Moretti est un ami. Je suis heureux pour lui, mais je ne pense pas qu'un garde des Sceaux dans un gouvernement faible, en fin de mandat, sans un poids politique personnel et sans vraie capacité à peser sur le budget – quoi qu'il en dise – puisse vraiment faire des choses utiles. Et sa négation de l'insécurité, « un fantasme », est une erreur.